




# Guide de prévention en milieu de travail

à l'intention  
de la petite  
et de la moyenne  
entreprise

**CSST**

Commission  
de la santé  
et de la sécurité  
du travail



Ce document a été préparé par Nicole Ouellette de la Direction de la prévention-inspection de la CSST avec la collaboration de Réjane Gauthier, ASP- Produits en métal et produits électriques, François Guay, ASP- Mines, Paul Héroux, ASP- Habillement, Maryse Lafrenière, ASP- Transport et entreposage, Marie Ménard, ASP- Imprimerie et activités connexes Serge Pilote, ASP- Affaires municipales; Réal Guimond, spécialiste en prévention-inspection, André Paillé, Roger Talbot, inspecteurs, Nicole Bélanger, Monique Biron, Pierre Bouchard, Guylaine Bourque, Louise Gravel, Michel Kirouac, Pierre Sirois et André Turcot, CSST.

**Consultant**

Michel Gamache, président,  
CSP Santé sécurité environnement inc., Montréal

**Comité d'harmonisation**

Michel Nadon, Charles Gaboury, Pierre Roy, Maurice Lapointe,  
Gérald Moisan et Gordon D. Perreault, CSST

**Édition électronique**

Gauthier et associés designers inc.

**Impression**

Imprimerie de la CSST

Reproduction autorisée avec mention de la source

© Commission de la santé et de la sécurité  
du travail du Québec  
Dépôt légal — Bibliothèque nationale  
du Québec, 1997  
ISBN 2-550-32090-5



# Avant-propos

La *Loi sur la santé et la sécurité du travail* a pour objet l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs et des travailleuses.

Le présent guide s'adresse à vous, de la petite et de la moyenne entreprise. Il a pour but de vous aider à obtenir des résultats concrets en matière de prévention au travail. En effet, il vous propose une démarche de prévention à la fois simple et pratique pour éliminer les dangers qui sont à l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles et pour réduire les coûts énormes qui en découlent.

Quel que soit votre secteur d'activité, la démarche proposée vous donne le moyen d'intégrer la prévention à la gestion courante de votre établissement. Si vous devez implanter un programme de prévention, ce guide vous permettra de vous conformer à la loi.

Vous y trouverez des exemples d'utilisation de la fiche d'actions spécifiques, un outil pratique conçu pour vous aider à mettre en œuvre des moyens de prévention. Un modèle de cette fiche vous est fourni sur une feuille détachable. N'hésitez pas à le reproduire et à vous en servir.

Vous pouvez obtenir auprès du bureau de la CSST de votre région tous les renseignements utiles pour vous soutenir dans les actions que vous entreprendrez.

# Éliminer les dangers

Votre action en matière de prévention doit porter sur tous les dangers, c'est-à-dire sur tout ce qui peut affecter la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des travailleurs et des travailleuses.

Les dangers sont présents dans différents aspects du travail.

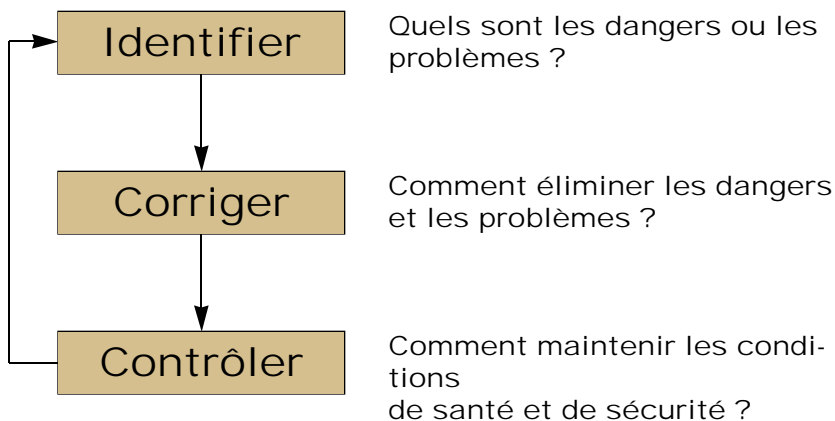
Où sont les dangers ?

- Équipements ?
- Procédés ?
- Organisation du travail ?
- Méthodes de travail ?
- Matières dangereuses ?
- Matériel ?
- Contaminants ?
- Aménagement des lieux ?

Éliminer les dangers, c'est identifier et corriger des problèmes affectant le bon fonctionnement et la rentabilité de votre établissement.

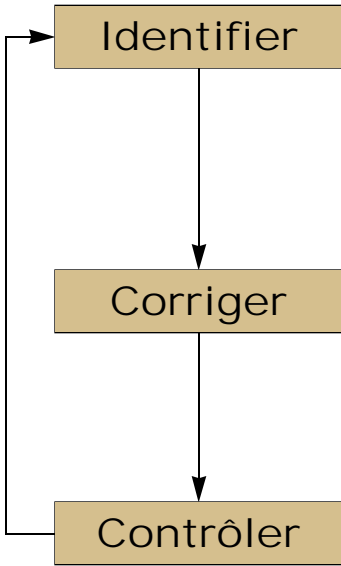
## Le principe

Pour être efficace en matière de prévention, il faut agir de façon continue en observant les étapes suivantes :





# La démarche



**Identifier** les dangers et les problèmes est le point de départ de toute démarche préventive. Vous y arriverez en intégrant des moyens de prévention (ex. enquêtes et analyses d'accident, registre de premiers secours, programme de santé, inspections)\* au fonctionnement habituel de votre entreprise. En procédant ainsi, il vous sera plus facile de définir vos besoins et vos priorités d'action.

**Corriger** c'est d'abord

- éliminer les dangers.

Dans les cas où cela s'avère impossible, il faut

- réduire et maîtriser les risques
- protéger les travailleurs en utilisant des moyens de prévention (ex. programme d'entretien préventif, méthodes de travail sécuritaires, formation, organisation du travail, politique d'achat)\*.

**Contrôler** c'est assurer la permanence des correctifs que vous aurez apportés.

Il s'agit, en somme, d'appliquer les moyens de prévention (ex. inspections, formation, programme d'entretien préventif, politique d'achat)\* qui assureront le maintien des conditions de santé et de sécurité dans les lieux de travail.

\* Voir les autres moyens de prévention proposés plus loin.

# L'outil

À partir du principe énoncé, nous vous proposons un outil, simple et pratique, qui vous permettra de présenter, sous forme de fiches distinctes, pour chaque danger ou problème identifié, les actions spécifiques que vous réaliserez dans le cadre de votre programme de prévention.

**Programme de prévention**  
Fiche d'actions spécifiques

○ Etablissement : \_\_\_\_\_  
Préparée par : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Identification**

Danger ou problème : \_\_\_\_\_

**Correction**

Moyens choisis	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	

○ **Contrôle**

Moyen(s) de prévention à appliquer	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	

○ page : \_\_\_\_\_

# Une méthode simple et pratique

## Programme de prévention Fiche d'actions spécifiques

Établissement : ABC inc.
Préparée par : René Mallette, directeur prod.      Date : 97-08-20

### Identification

<b>Danger ou problème :</b> Entreposage des matières inflammables au service de l'entretien
---

### Correction

Moyens choisis	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	
Effectuer inventaire des matières dangereuses	M. Laflamme	97-09	97-10			Réunion avec R. Mallette/comité
Obtenir les fiches signalétiques	M. Laflamme	97-09	97-12			Lettres aux fournisseurs
Informers les travailleurs	M. Laflamme	97-09	97-12			Affiches, fiches signalétiques
Établir méthode de travail et d'entrepasage	M. Laflamme	97-10	97-12			Consulter les travailleurs
Former les travailleurs	L. Lafleur	97-11	97-12			Rencontres/vidéo ASP

**Exemple d'application**

### Contrôle

Moyen(s) de prévention à appliquer	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	
Politique d'achat	R. Mallette	97-09	97-10			Appliquer les règles d'achat des produits
Mesure des contaminants	R. Mallette	97-09	97-10			Voir fiches singalétiques
Inspection de l'entrepôt	Comité santé-sécurité	97-09	-			1 fois par mois

Danger ou problème particulier  
Nature, lieu, etc.

Planification des solutions  
Quoi faire ?  
Qui le fera ?  
Quand ?  
Comment ?

Choix des contrôles  
Quels moyens de prévention assureront la permanence des correctifs ?



## Programme de prévention Fiche d'actions spécifiques

Établissement : ABC inc.
Préparée par : René Mallette, directeur prod.      Date : 97-08-25

### Identification

<b>Danger ou problème :</b> Bruit dans l'atelier d'usinage (identifié dans le programme de santé)
--

### Correction

Moyens choisis	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	
Fournir les protecteurs choisis par le comité	R. Mallette	97-08	97-08			Immédiatement
Former les travailleurs au port des protecteurs	M. Laflamme / comité	97-08	97-09			Utilisation et limites
Identifier les sources de bruit	R. Mallette	97-09	97-11			
Faire une recherche et une évaluation, choisir des solutions	directeur adjoint	97-12	98-06			Voir ASP
Établir des priorités, organiser les travaux	directeur adjoint	98-07	98-10			
Effectuer les modifications retenues	directeur adjoint	98-10	99-04			

**Exemple d'application**

### Contrôle

Moyen(s) de prévention à appliquer	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	
Évaluation des niveaux de bruit	R. Mallette	97-05				1 fois par année
Inspections	contremaître et comité	97-05				2 fois par mois
	contremaître et comité	97-06				tous les 2 mois

Danger ou problème particulier  
Nature, lieu, etc.

Planification des solutions  
Quoi faire ?  
Qui le fera ?  
Quand ?  
Comment ?

Choix des contrôles  
Quels moyens de prévention assureront la permanence des correctifs ?



# Se donner des moyens

La prévention se réalise grâce à des moyens de prévention intégrés au fonctionnement de l'entreprise. Chacun de ces moyens permet d'aborder un aspect particulier de la santé et de la sécurité dans l'établissement.

Les moyens de prévention vous permettent à la fois de soutenir le principe d'efficacité en matière de prévention et de remplir vos obligations en ce qui concerne la santé et la sécurité du travail.

Les moyens de prévention que vous choisissez et que vous mettez en œuvre doivent répondre aux besoins réels de votre entreprise quant à l'élimination à la source des dangers pouvant affecter la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs et des travailleuses.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons, pour chacun des moyens de prévention, l'objectif visé et les principaux éléments qui pourraient y être inclus. Nous précisons également les activités pour lesquelles vous devez obtenir la participation des travailleurs, des travailleuses et du comité de santé et de sécurité. Ces activités sont précédées du symbole ( ).

## Moyens de prévention

Organisation en santé et sécurité

Politique d'achat et d'ingénierie

Entretien préventif

Surveillance de la qualité du milieu

Inspections

Surveillance de la santé

Méthodes de travail sécuritaires

Équipements de protection

Règlements sur la santé et la sécurité

Information sur la santé et la sécurité

Formation en matière de santé et de sécurité

Enquête et analyse d'accident

Mesures d'urgence

Premiers secours et premiers soins



## Organisation en santé et sécurité

**L'objectif à atteindre** • Se prendre en main dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

**Comment y arriver**

- Adopter une politique générale de prévention;
- Se donner des mécanismes de gestion de la prévention;
- Partager les responsabilités;
- Créer un comité de santé et de sécurité au travail;
- Évaluer les résultats en matière de prévention;
- Élaborer un plan d'action.

## Politique d'achat et d'ingénierie

**L'objectif à atteindre** • Éviter d'introduire des dangers au travail.

**Comment y arriver**

- Définir des règles et des critères d'analyse pour :
  - l'achat de produits et d'équipements;
  - les travaux de modification et d'ingénierie;
  - la location d'équipement;
  - le choix des procédés et des techniques de travail;
  - les contrats de sous-traitance.

## Entretien préventif

**L'objectif à atteindre** • Éviter les défaillances techniques, sources possibles de danger.

**Comment y arriver**

- Identifier les installations et les équipements visés;
- Utiliser des fiches techniques d'entretien préventif;
- Établir un calendrier d'activités;
- Tenir un registre d'entretien préventif.

## Surveillance de la qualité du milieu

**L'objectif à atteindre** • S'assurer qu'il n'y a pas détérioration du milieu de travail (aspects mesurables).

**Comment y arriver**

- Dresser la liste des contaminants et des matières dangereuses;
- Adopter un plan de surveillance et de maintien de la qualité du milieu de travail (mesure des contaminants, suivi);
- Recueillir l'information utile dans les fiches signalétiques (SIMDUT);
- Faire la liste des postes de travail à surveiller;
- Tenir un registre de surveillance.

## Inspections

- L'objectif à atteindre**
- Détecter les dangers;
  - Maintenir des conditions de travail sécuritaires.

- Comment y arriver**
- Procéder à l'inspection générale des lieux;
  - Faire des inspections particulières d'équipements, de systèmes, etc.;
  - Se servir de listes et de guides techniques d'inspection;
  - Faire des rapports d'inspection et tenir des registres;  
Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

## Surveillance de la santé

- L'objectif à atteindre**
- Dépister rapidement les atteintes à la santé des travailleurs et des travailleuses.

- Comment y arriver**
- Identifier et évaluer les risques pour la santé;
  - Prendre des mesures de surveillance médicale;
  - Faire la promotion de la santé;
  - Implanter un programme de santé au travail;
  - Recourir aux services de santé offerts;  
Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

## Méthodes de travail sécuritaires

- L'objectif à atteindre**
- Se doter de méthodes et de techniques de travail sécuritaires.

- Comment y arriver**
- Élaborer et tenir à jour des méthodes de travail sécuritaires;
  - Observer et analyser les tâches;
  - Intégrer aux fonctions et aux tâches des méthodes et techniques de travail sécuritaires;  
Travailler en collaboration avec les travailleurs et travailleuses et avec le comité de santé et de sécurité.

## Équipement de protection

- L'objectif à atteindre**
- Protéger les travailleurs et les travailleuses des dangers qui ne peuvent être éliminés à la source ni contrôlés.

- Comment y arriver**
- Déterminer les besoins en équipement de protection collective et individuelle;
  - Choisir l'équipement de protection;
  - Gérer l'équipement de protection;
  - Obtenir des fiches d'information sur l'équipement de protection, en prendre connaissance et les diffuser;  
Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.



## Règlements sur la santé et la sécurité

**L'objectif à atteindre** • Déterminer les exigences en matière de santé et de sécurité en tenant compte des caractéristiques de l'entreprise.

**Comment y arriver**

- Identifier les règlements que doit respecter l'entreprise;
- Élaborer des règles internes, les faire approuver par la direction et les tenir à jour;
- Faire connaître et faire respecter les règlements qui s'appliquent à l'entreprise et les règles internes de sécurité;
- Donner aux visiteurs, fournisseurs et autres de l'information sur les règles en vigueur.

## Information sur la santé et la sécurité

**L'objectif à atteindre** • Fournir aux travailleurs et aux travailleuses des éléments de connaissance sur leur milieu de travail.

**Comment y arriver**

- Mettre en place des moyens d'information :
  - tableaux d'affichage,
  - réunions de groupe,
  - promotion de la prévention;
- Diffuser l'information prescrite par la loi ou par les règlements;
- Rendre accessible la documentation sur la santé et la sécurité;
- Prévoir les mécanismes nécessaires pour informer les visiteurs, les fournisseurs et autres;  
Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

## Formation en matière de santé et de sécurité

**L'objectif à atteindre** • Permettre aux travailleurs et aux travailleuses d'acquérir des connaissances et des habiletés en santé et en sécurité et de développer des attitudes et des comportements sécuritaires.

**Comment y arriver**

- Former et entraîner les travailleuses et travailleurs pour qu'ils exécutent leurs tâches de façon sécuritaire;
- Offrir la formation nécessaire en matière de prévention (méthodes d'inspection, techniques d'enquête, etc.);
- Donner la formation prévue dans les règlements (ex. SIMDUT);
- Tenir à jour un dossier de la formation en santé et en sécurité;  
Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

## Enquête et analyse d'accident

**L'objectif à atteindre** • Corriger la situation qui a provoqué l'accident et prévenir d'autres situations du même genre.

**Comment y arriver**

- Déterminer le type de situations visées;
- Adopter une méthode d'enquête et d'analyse des accidents;
- Tenir le registre des accidents;
- Inscrire au registre les incidents qui auraient pu occasionner un accident;
- Réunir des statistiques et les analyser;
- Instaurer des mécanismes de suivi;

Travailler en collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

## Mesures d'urgence

**L'objectif à atteindre** • Limiter les conséquences d'un événement susceptible de prendre de l'ampleur.

**Comment y arriver**

- Désigner des responsables et définir la marche à suivre en situation d'urgence;
- Prendre des mesures de protection et de lutte contre les incendies;
- Adopter un plan d'évacuation;
- Prévoir des mesures pour les situations d'urgence autres que les incendies;
- Former et entraîner les responsables désignés et l'ensemble du personnel;
- Prévoir les modes de communication à utiliser en situation d'urgence;
- Évaluer les mesures d'urgence.

## Premiers secours et premiers soins

**L'objectif à atteindre** • Stabiliser l'état d'une personne accidentée.

**Comment y arriver**

- Former des secouristes;
- Avoir des trousse de premiers soins et du matériel de premiers secours;
- Identifier des postes de premiers secours et de premiers soins;
- Consigner dans un registre les interventions des secouristes.

# Programme de prévention

## Fiche d'actions spécifiques

Établissement :

Préparée par :

Date :

### Identification

Danger ou problème :

### Correction

Moyens choisis	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	

### Contrôle

Moyen(s) de prévention à appliquer	Responsable	Début		Fin		Suivi / Remarques
		année / mois	année / mois	année / mois	année / mois	

Vice-présidence à la programmation  
et à l'expertise-conseil  
Direction de la prévention et de l'inspection